

Journée de lancement de l'initiative sur la délivrance des services publics de base au Togo

Introduction

Le 04 septembre 2007, a eu lieu à Lomé dans la majestueuse salle Kéran de l'hôtel du 2 Février l'atelier consacré au lancement officiel de l'initiative sur la délivrance de services publics de base au Togo.

Cette initiative, en s'inscrivant dans le thème de travail de l'Alliance relatif l'efficacité de l'action publique locale, entre dans la droite ligne de l'atelier d'Africités 3 de Yaoundé de décembre 2003.

L'atelier a vu la participation du Directeur de cabinet du Ministre de la ville et de l'Urbanisme représentant son Ministre, le vice Président de la Délégation Spéciale de la commune de Lomé, les services publics en charge de l'enlèvement et de la gestion des ordures, les ONG et associations opérant dans ce domaine, le secteur privé, les chefs traditionnels, les chefs de quartier de la commune de Lomé, les Présidents de Comités de Développement des Quartiers (CDQ), les partenaires en développement, les médias tant publics que privés etc.

Le service public en question est bien évidemment les déchets car c'est sur celui-ci que l'animation nationale s'est proposée de travailler.

L'objectif de la rencontre est d'informer les acteurs togolais de la gouvernance urbaine sur l'initiative et susciter leur adhésion pour sa mise en œuvre dans le pays.

Le résultat attendu est l'implication de ces acteurs dans le processus de mise en œuvre de l'initiative.

Les interventions des participants

Dans un mot introductif, le *Médiateur national*, après avoir adressé ses sincères remerciements à l'endroit des participants, a situé la rencontre dans son contexte.

Le mot de bienvenue est prononcé par le *vice-Président de la Délégation Spéciale de la commune de Lomé*. Celui-ci s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui s'insère dans la vision des acteurs urbains réunis en 2003 à Yaoundé à l'occasion d'Africités 3. Il a profité de l'opportunité à lui offerte pour remercier les organisateurs, les participants ainsi que les partenaires qui ont bien compris la nécessité d'apporter leur appui à la politique de décentralisation, gage de responsabilisation des collectivités locales dans la délivrance des services publics de base.

Mais c'est au *Directeur de Cabinet du Ministre de la Ville et de l'Urbanisme* qu'échoit l'honneur de lancer officiellement l'initiative sur la délivrance de services publics de base au Togo.

Dans une profession de foi, il affirme que l'initiative projetée par l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique constitue une stratégie de changement de cap pour une triple raison~:

Changement de cap d'abord parce que la nouvelle approche basée sur les principes et les critères de Yaoundé est le produit d'une réflexion des villes africaines tirée de leurs propres expériences.

Changement de cap ensuite parce qu'il y a une chance pour l'appropriation de ces principes par les différents acteurs pour la raison précédente.

Changement de cap enfin car les partenaires ont reconnu la faillite des critères de gouvernance prêt-à-porter imposés de l'extérieur et surtout compris que l'amélioration de la gouvernance en Afrique est la condition préalable à la réussite de toute politique de coopération.

Pour finir, l'intervenant a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de l'Alliance pour le choix de Lomé et le choix du service public des plus préoccupants c'est-à-dire les déchets. Il encourage l'Alliance à persévérer dans sa contribution pour une gouvernance locale efficace en Afrique.

A son tour, **Fallou Mbacké Cissé (membre du centre de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique)** a axé son intervention essentiellement sur la présentation de l'Alliance, l'initiative de Niamey et l'octroi des services publics de qualité aux populations africaines.

S'agissant de la présentation de l'Alliance, Fallou s'est employé à éclairer les participants sur la naissance (contexte de naissance, initiateurs) de l'organisation qui n'est pas à classer dans la société civile et qui se veut un cadre de dialogue sur la gouvernance en Afrique. Il n'a pas oublié la vision, la mission de l'Alliance et la masse des expériences produites. Il a aussi rappelé la démarche de l'organisation qui consiste à un aller et retour permanent entre la théorie (réflexion) et la pratique (expérience) qui s'enrichissent mutuellement et indéfiniment.

S'agissant du choix de la ville de Niamey comme «~ville-test~» de la nouvelle approche de la gouvernance urbaine, il a expliqué qu'il s'agit d'une opportunité saisie par l'Alliance pour servir d'autres villes africaines comme Lomé. C'est la raison pour laquelle Lomé sera en contact avec cette expérience qu'elle pourra non seulement exploiter mais aussi enrichir.

Pour ce qui est de l'octroi de services publics, Fallou, après avoir défini le service public, a annoncé les limites de l'Etat à les satisfaire par ses moyens propres. Pour lui, la décentralisation permet de rapprocher l'administration de l'administré et de poser le problème au niveau du citoyen lui-même.

Pour finir, il a exposé ce que l'on pourrait appeler une vision futuriste de la gestion des ordures ménagères qui consiste à rompre avec l'idée de gestion-débarras des déchets. Pour Fallou, la destination finale des déchets ne doit plus être le dépotoir. Il faudra dès lors appréhender les déchets comme source d'énergie et comme source de richesses. Il a enfin invité les autorités communales de la ville de Lomé à s'inscrire dans cette perspective.

Après la phase protocolaire marquée par les discours et à la suite de la présentation de l'Alliance par Fallou, deux communications suivies de débats ont été présentées. La première communication a porté «~la problématique des ordures ménagères dans la ville de Lomé~».

La problématique des ordures ménagères dans la ville de Lomé

Ce thème a été développé par M. EDJAM de la Direction des Services Techniques (DST) de la voirie de Lomé.

Selon l'orateur, la problématique de la gestion des ordures à Lomé a toujours été au cœur des préoccupations des autorités communales de sorte qu'en 1974 déjà, le maire d'alors, avait signé un contrat avec une société de la place dénommée SOTOEMA. Ce contrat avait pour objet l'enlèvement et la gestion des ordures ménagère dans la ville de Lomé. Le montant du contrat est de 75 millions par mois pour une durée de 12 mois. L'exécution de ce contrat a satisfait les deux parties, ce qui a justifié son renouvellement en 1988.

La crise socio-politique des années 1990, doublée de la suspension de la coopération avec les partenaires en développement a mis l'Etat togolais dans l'incapacité d'honorer ses engagements vis-à-vis des prestataires de services et des populations.

Normalement, le budget de la mairie pour une meilleure prestation de services relativement à la gestion des déchets est de 5 milliards de francs CFA. Mais pour l'année 2007, le budget est de 3,8 milliards de francs.

Il faut rappeler qu'un plan d'assainissement de la ville avait prévu 50 milliards de francs. Mais

compte tenu du dysfonctionnement du cadre institutionnel notamment le Ministère de la ville, le manque de moyens techniques et l'absence de synergie entre les acteurs impliqués, ce plan d'assainissement n'a pas pu fonctionner.

Face à ce constat d'échec et devant l'ampleur de l'insalubrité, une étude a été commanditée par les autorités. Cette étude révèle un coût total de 150 milliards de francs pour assurer un assainissement total de la ville de Lomé. C'est l'objet du projet PEUL (Projet Environnemental Urbain de Lomé). Ce projet va au-delà de la question de la gestion des ordures et implique celle des infrastructures adéquates pour résoudre le problème d'inondation à Lomé.

De cette étude, de grands axes ont été dégagés~:

- la responsabilisation du citoyen
- le développement de la communication entre les citoyens et la municipalité
- le retour du civisme d'antan et le changement de mentalité donc de comportements
- des propositions de sketches comme outil de sensibilisation
- la définition de zonages et les cahiers de charges
- l'institution d'une police environnementale à l'instar de ce qui se passe au Ghana
- une exploitation efficiente des agents formés dans le domaine de la gestion des déchets par leur intégration dans l'administration
- envisager désormais les déchets comme une source d'énergie et source de richesse.

Eu égard au dernier point, le Ministre de la Ville vient de poser la première pierre pour l'installation d'une usine de transformation des déchets plastiques à Adétikopé, dans la banlieue nord de la ville.

La deuxième communication a porté sur «~le déroulement de l'initiative sur la délivrance de services publics de base au Togo~». Elle a été faite par M. IDRISSOU B.K. Moustafa, assistant du Médiateur national.

Le déroulement de l'initiative sur la délivrance de services publics de base au Togo

Il a articulé sa communication autour de cinq points~: le choix de la ville de Lomé comme cadre de mise en œuvre de l'initiative, le choix des déchets comme service public de base parmi les dix retenus à Yaoundé, l'identification des acteurs impliqués dans le processus, la collecte des expériences et l'essai d'une compréhension partagée des six principes et leurs critères.

Sur le premier point, le communicateur a démontré que Lomé est la capitale du Togo et la plus grande ville du pays avec une population estimée à environ 1million d'habitants pour un pays de 5 millions habitants. L'exode rural s'effectue en direction de la capitale de sorte qu'elle a la densité de population la plus forte; ce qui suppose une production de déchets très importante.

Quant à la question des déchets, celle-ci est une préoccupation permanente des populations de la capitale. C'est un service «~en mouvement~», en construction d'autant plus qu'après de nombreuses expériences, la commune est toujours à la recherche d'une stratégie adéquate pour régler de façon durable la question. Ce service est donc d'un intérêt capital pour les responsables de la commune.

Les acteurs identifiés sont~: le Ministère de la ville, le Ministère de la Décentralisation, le Ministère Délégué chargé des Collectivités locales, le Ministère de l'Administration territoriale, la mairie de

Lomé, la Direction de la salubrité publique, la Direction de la Santé, les chefs traditionnels, les chefs de quartier, les Présidents des CDQ, les associations et ONG, les entreprises opérant dans le domaine, les partenaires en développement, les médias.

La collecte d'expérience porte exclusivement sur la gestion des déchets à Lomé. L'enlèvement et la gestion des ordures seront étudiés à partir des six principes de Yaoundé à savoir~: l'enracinement, le partenariat, l'inclusion, la pertinence des institutions, l'agrégation dans le temps et dans l'espace et l'adaptation des ressources humaines.

Le service public fera l'objet de six thèmes d'évaluation avec 23 points à aborder correspondant aux 23 critères.

Le dispositif de collecte d'expériences est constitué d'une équipe de deux collecteurs sous la supervision d'un correspondant national. L'orateur a rappelé que cette équipe est déjà mise sur pied. Elle attend d'être formée dans les semaines à venir.

Chacune de ces deux communications a été suivie de débats très enrichissants. Les interventions ont pris soit la forme de questions, soit la forme de contributions tirées d'expériences personnelles des participants.

Au cours de ces échanges, un chef traditionnel affirme ne pas comprendre comment l'on prétend budgétiser la gestion des déchets alors que la ville ressemble à une poubelle. Pour lui, quelque part, il y a quelque chose qui ne va pas. Il finit son intervention avec la boutade suivante~: «~Nous vivons dans des ordures~; on nous ment qu'on gère les ordures avec des sommes colossales. Mais à l'allure où vont les choses, nous risquons de mourir dans les ordures. Puisse Dieu nous en préserver~».

L'essentiel des interventions a été des contributions. Des participants rapportent leurs expériences personnelles en matière de gestion des déchets. Nombre d'intervenants ont fait état de l'expérience du Ghana.

En effet, les togolais sont très impressionnés par l'expérience du Ghana voisin en matière de gestion des déchets. Ainsi, chaque togolais qui se rend dans ce pays se sent frustré mais en même temps édifié par ce qui se fait en la matière. C'est dire l'avance que ce pays a pris sur la Togo en matière de gestion de l'environnement urbain.

Tous les participants s'accordent à reconnaître que le Togo doit aller à "l'école du Ghana". Les participants ont exprimé leur disponibilité à s'impliquer dans la mise en œuvre de l'initiative au Togo et à travailler davantage pour rendre la ville de Lomé plus coquette.

L'atelier a pris fin autour de 13 heures.

N.B~: La cérémonie de lancement a été couverte par les médias suivants~:

- Télévision et radios~: Télévision nationale, radio Lomé, radio Zéphyr et radio Nostalgie.
- Presse écrite~: Togo Presse (presse d'Etat), Forum de la Semaine, AGNI L'Abeille, Eveil de Tchaoudjo et Le Regard.

Certains journaux comme Forum de la Semaine, Agni L'Abeille et Le Regard, avant la journée de lancement, ont produit des avant-textes.

Le Médiateur a accordé des interviews à la Télévision nationale, à radio Zéphyr puis à la radio Nostalgie le jour du lancement.

La télévision nationale a passé la cérémonie de lancement et l'interview au cours de son journal de 20 heures.

Les deux stations radios dont l'une couvre quatre régions sur cinq du pays ont diffusé à deux reprises ces entretiens de 15 minutes chacune de son côté.

Suite à ces entretiens, le Médiateur a été invité par le Directeur des programmes de la radio Lomé dans le cadre de l'émission "Invité Surprise". L'émission dure 45 minutes. Un enregistrement CD matérialisant cet entretien a été réalisé.